

# La lettre de la Normalisation du GAZ

N°20 – Juillet 2025



## Edito

Le Système Français de Normalisation (SFN) d'une part et l'énergie gaz d'autre part vivent une période mouvementée. Dans ce contexte, France gaz s'était porté candidat pour rejoindre le conseil d'administration d'AFNOR.

Que ceux qui ont soutenu cette initiative et GRDF, qui l'a portée, en soient ici remerciés.

Le succès ne fût pas au rendez-vous mais nos sujets de préoccupations demeurent et il conviendra de les traiter. Ce sont principalement les restrictions budgétaires de l'État sur la normalisation et la promotion d'une politique énergétique monothéiste qui ignore le potentiel des gaz renouvelables.

Souhaitons que les recommandations de la mission du Conseil Général de l'Économie sur le SFN récemment publiées et qui confirment l'efficacité d'un système reposant sur des bureaux de normalisation sectoriels, soient suivies d'effets.

Les témoignages présentés dans cette lettre montrent que la motivation de nos partenaires reste intacte et nous conforte dans notre détermination à leur apporter notre expertise pour l'élaboration des normes dont ils ont besoin pour leur développement et la réalisation de leur transition énergétique.

**Benoît CHARLOT**  
Directeur du BNG

### Bienvenue à ceux qui ont rejoint les commissions du BNG :

- CAPIC (BNG 049-291, 058-161, 106, 238, BNG U)
- LOG ENERGIES (BNG 236, BNG DIGI)
- CHEM LAB SERVICES (BNG 193, BNG 408-255)
- ENDRESS & HAUSER (BNG 237, BNG 193)
- MECA (BNG 234)
- PVG France (BNG 235)
- GSP Consulting (BNG 236)
- MP Consulting (BNG 234, BNG 238)

## Rencontre au Ministère chargé de l'Industrie et de l'Énergie

Vincent Tejedor, Directeur de Cabinet du Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, a souhaité rencontrer des président(e)s français(es) de comités techniques ISO pour échanger sur les enjeux pour leurs sociétés, à l'occasion d'un petit déjeuner organisé le 20 mai 2025. Stéphane Dubois-du-Bellay, président de l'ISO/TC 67/SC 9 sur les liquides cryogéniques à secrétariat BNG par délégation d'AFNOR, a été invité, en présence de la Direction Générale des Entreprises et de la Déléguée Interministérielle aux Normes.

Il a pu souligner la valeur ajoutée des Bureaux de Normalisation Sectoriels et le soutien du BNG en particulier. Il a aussi pu attester de la présence très active de la Chine dans les travaux ISO, confirmée par les 4 autres président(e)s. Il a également insisté sur l'importance des normes pour inciter à la décarbonation.



## Atelier sur le protocole de vérification des émissions de méthane

Le Règlement Européen sur les Émissions de Méthane demande la transmission d'informations sur les émissions de méthane lors de la production du pétrole, du gaz et du charbon importés en Europe à partir de 2027.

Les Universités d'Oxford et du Texas préparent un protocole de vérification de ces émissions. Elles ont organisé, le 18 juin à Bruxelles, un atelier pour présenter leur projet.

Le groupe de travail ISO/TC 67/SC 9/WG 12 prépare des normes pour démontrer la conformité au règlement (contrat EISMEA). Son secrétaire, Christophe Erhel, a été invité à la première table ronde avec la DG Énergie pour présenter ces travaux normatifs. Le protocole se basera sur les normes pour vérifier la quantification. Celui-ci sera publié en 2025 mais les normes pas avant 2027 ou 2028. L'interface entre les deux devra être surveillée.

Le CEN/TC 181 s'est réuni les 12 et 13 juin à Stockholm sous la Présidence de Jean-Baptiste JARRY (*France gaz liquides*) :



**Au programme** : Appareils de plein air, détendeurs GPL, flexibles de raccordement, installations dans les véhicules et résidences mobiles, DiMéthylEther

**bng**

Bureau de normalisation du gaz  
par délégation d'AFNOR



## Les évolutions de la norme NF X 50-010 « contrat d'entretien » -

Eric Hernandez (ADG – Vice-Président du SYNASAV)



La norme sur le contrat d'entretien des chaudières a été reprise en 2023 par la Commission BNG 109-131 « chaudières et brûleurs gaz ». Il était nécessaire de la réviser pour intégrer les nouvelles prestations techniques, les nouveaux équipements comme la PAC Hybride, les chaudières raccordées à un conduit sous pression (3CEp), les nouvelles dispositions relatives au Code de la Consommation, clarifier les exclusions et restructurer les chapitres.

« Nous avons renforcé la sécurité en demandant la mesure de monoxyde de carbone (CO) ambiant pour l'ensemble des chaudières. Cette mesure doit être réalisée selon le protocole du CNPG récemment révisé et approuvé par la filière.

Le SYNASAV a été un acteur très impliqué dans la révision de cette norme car elle est très utilisée par l'ensemble de nos adhérents pour leur contrat d'entretien. Nous avons pu apporter notre expertise terrain dans la rédaction. Mais plus généralement, c'est pour les professionnels de la maintenance une garantie d'avoir un document clair et reconnu par les associations de consommateurs. C'est une très grande fierté d'avoir pu participer à cette révision en tant que vice-président délégué du SYNASAV. Comme dirigeant de mon entreprise de maintenance, j'utilise ce document depuis 30 ans. »

## La reprise du CEN/TC 109/WG 6 « Material efficiency » des chaudières par le BNG -

François VUILLAUME (Président de la Commission BNG 109-131)



Après l'abandon de ce groupe de travail par le BSI et le NEN annoncé en 2024, le BNG s'est positionné pour sa reprise. Les candidatures françaises pour l'animation (François Vuillaume – sponsor GRDF) et le secrétariat BNG (Stéphane Rossato) ont été approuvées par le CEN/TC109.

« Ces travaux constituent un élément essentiel pour la valorisation des chaudières gaz en termes de durabilité, de réparabilité et de réemploi. Les deux projets de normes proposent les méthodes d'évaluation des critères fondamentaux en vue d'une utilisation rationnelle des matériaux pour l'écoconception. Ils sont basés sur la série EN 4555x « Méthodes générales pour l'évaluation de la recyclabilité et de la valorisation des produits liés à l'énergie » appliquées aux chaudières gaz. A termes, d'autres appareils à gaz pourront faire l'objet de travaux similaires (chauffe-eaux gaz, ...) selon la même méthodologie. »

## BNG 236 « Matériels pour installations intérieures » : révision des normes Flexibles & rédaction d'une norme sur les Raccords Isolants -

Christophe CARON (Chuchu Decayeux, Président de la Commission BNG236)



La révision des normes de flexibles de raccordement des appareils à gaz a été décidée au sein de la commission BNG 236 pour répondre aux exigences applicables aux nouvelles installations intérieures de propane et butane alimentées par récipients.

Il était par ailleurs nécessaire de rédiger une norme sur les raccords isolants, celle-ci s'appuyant sur les spécifications de GRDF et de France Gaz Liquide, pour en permettre la certification NF.

Ces travaux aboutissent à la publication de 7 normes Flexibles (NF D36-103, NF D36-110, NF D36-112, NF D36-121, NF D36-125, NF D36-134 & NF D36-135) et de la norme NF D36-116 sur les raccords isolants.

Pour Christophe CARON (Chuchu Decayeux), Président de la Commission BNG236 : « ces normes permettent de clarifier la situation au niveau des fabricants, de donner de meilleures informations aux particuliers lors d'un remplacement de flexible et d'aider les installateurs pour la rénovation ou la réalisation de nouvelles installations. »



## AGENDA



AGENDA – Réunions plénières européennes et internationales prévues au 2<sup>nd</sup> semestre 2025 :  
Agenda du 2<sup>ème</sup> semestre 2025

### Bureau de Normalisation du Gaz

1 rue du Général Leclerc – Immeuble Linéa – 92800 Puteaux

<https://www.francegaz.fr/normalisation-bng/> @bng\_Gaz

Contact : Isabelle Foret. Tél. +33(0)1 80 21 07 76 – Email : [isabelle.foret@francegaz.fr](mailto:isabelle.foret@francegaz.fr)

**bng**

Bureau de normalisation du gaz  
par délégation d'AFNOR